

Nous en connaissons un qui est le fléau des restaurants, des hôtels et des buvettes de Montréal.

Il possède à fond tous les secrets de son métier et aucune ruse ne lui est inconnue.

En été il est toujours debout une heure avant l'arrivée des vapeurs de Québec, en hiver il se lève plus tard, il suffit qu'il soit à son poste à huit heures et demie du matin pour guetter les voyageurs qui descendent des trains du matin, l'avocat qui se rend à son étude, le commis où le teneur de livre qui s'humecte de lampas chaque fois que son patron lui donne un devoir à remplir hors du magasin.

Le *loafer* ou parasite pour réussir dans le monde doit avoir un certain vernis de bonnes manières. S'il était le moins grossier dans ses relations avec ses victimes son métier ne tarderait pas à devenir impraticable.

Étudions un peu le *loafer* de Montréal.

On dirait qu'il a le don d'ubiquité.

Vous le rencontrerez au St. Lawrence Hall où vous lui payez une consommation. Dix minutes plus tard vous le voyez sortir d'un restaurant de la rue Notre-Dame en s'essuyant la barbe.

Il connaît tout les habitués des salons et l'heure à laquelle ils vont sacrifier une pièce de 25 cts sur l'autel de Bacchus.

Il les empoigne au passage. Il se cramponne à leurs bras et ne les lâche que lorsqu'il a réussi à se faire payer une consommation.

Le *loafer* qui joue son rôle avec talent aime à voir lever l'aurore. Il se postera à cinq heures du matin sur le quai de la compagnie du Richelieu. Lorsque le Québécois, le Trifluvien ou le Sorelois mettra le pied sur la passerelle il sera là pour leur serrer la main avec une étreinte des plus sympathiques. Il montera en voiture avec l'étranger et l'accompagnera jusqu'à l'hôtel où il s'attend à recevoir des politesses. A sept heures il grillera un cigare dans la buvette du Canada ou du Richelieu pour souhaiter le bon jour à tous les pensionnaires à mesure qu'ils descendent de leur chambre pour prendre un coup d'appétit avant de déjeuner.

Il a mille et un tours dans son sac pour imposer sa société aux clients de ces hôtels.

Le *loafer* est une gazette vivante. Il connaît tous les petits scandales du grand monde. Il a la primeur de toutes les nouvelles qu'il débite avec volubilité à ses victimes. Si vous ne l'invitez pas à boire avec vous il s'invitera lui-même. Il a plus de bronzo au front qu'un huissier. Il n'est jamais décontenancé par la plus sanglante des insultes, Cicerone des pochards en moyens, il ne recule pas devant le rôle de proxénète pour les trous les plus sales de la métropole.

Nous couvririons de notre prose 20 colonnes du *Vrai Canard* si nous essayions de donner un portrait détaillé du parasite en question.

Assez pour aujourd'hui.



AU QUARTIER ST-LOUIS.

LABERGE. — Il est temps d'abattre la vigne qui est trop vieille. Elle n'a produit aucun raisin depuis qu'elle a été plantée. A bas Lavigne!

Le Theatre Francais.

Nous avons assisté la semaine dernière à quelques représentations de la compagnie française au Théâtre Royal. Les acteurs ne sont pas des cabotins et ils ont donné pleine et entière satisfaction au public. Ils sont partis pour Boston. Ils font mal, s'ils veulent écouter notre avis ils resteront à Montréal où en variant leur répertoire ils réussiront à fonder un théâtre français permanent.

COUR DU RECORDER

Cas de vagabondage.

La cour s'ouvre à dix heures et quart.

Les banquettes sont remplies par une foule avide d'entendre des révélations extraordinaires dans une cause d'une nature toute nouvelle.

La police avait reçu instruction il y a quelques jours de faire une battue autour des édifices parlementaires pour débarrasser la capitale d'une foule de vagabonds qui l'infestent depuis plus d'un mois.

Plusieurs arrestations ont été faites et les prisonniers paraissent chacun à leur tour devant le corregidor d'Ottawa.

Le premier prisonnier appelé est le nommé Blake.

Le greffier lui lit l'acte d'accusation. Le prisonnier est accusé d'être un vagabond, une personne incapable de travailler et sans moyens honnêtes d'existence d'avoir troublé la paix publique en faisant du tapage dans un quartier paisible.

Le prisonnier plaide non-coupable.

On procède de suite à l'audition des témoignages. Le premier témoin appelé est le constable Jean Poigne, qui après avoir été assermenté, dépose comme suit :

— Je connais le prisonnier à la barre depuis une couple d'années. Il paraît être le chef d'un gang de loafers qui mène le divorce dans le quartier. Il est toujours

fourré dans quelque scrape. Lorsque je l'ai poigné hier soir il voulait prendre le casque à Johnny. Il lui a dit toutes espèces de mauvaises paroles. Il y a ben longtemps qu'il guette au coin des rues les gens de la gang à Johnny pour leur faire manger des coups. Il en veut au cinq Dicats, des jeunes gens riches qui ne peuvent pas passer par là sans se faire traiter de mal-vas.

Il ne reste pas à Ottawa. Il ne vient ici que pour jôfer. Il passe le reste du temps à Toronto. Je ne sais pas ce qu'il fait par là. Je crois que ce n'est rien de bon. Lorsque je l'ai arrêté il était en compagnie des autres prisonniers, Mackenzie, Laurior, Casgrain, Ladammo.

Le recorder. — A-t-il résisté lorsque vous l'avez empoigné ?

Le témoin. — Beaucoup, votre Honneur. Il m'a déchiré mon coat, et m'en a arraché deux ou trois libèches.

Le recorder. — Travaillait-il des fois ?

Le témoin. — Il n'a pas travaillé depuis bien longtemps. Il a eu une fois de l'ouvrage avec Mackenzie mais il n'y a pas tenu longtemps. Je crois qu'il est parti en gribouille avec Mackenzie lorsqu'ils avaient de l'ouvrage ensemble. Blake voulait être le boss de la job et il est sorti de la boutique.

Le recorder. — Est-il capable de travailler ? Montre-t-il le désir d'aller à l'ouvrage.

Le témoin. — Ah ! pour ça je pense. Si Monsieur Delorme voulait le laisser travailler à son compte. M. Delorme n'en veut pas parce que c'est un *botte cheur* de première classe, qui voudrait démancher tout l'ouvrage que fait Johnny. Je vous assure que les affaires iraient mal dans la boutique si le prisonnier était foreman. Faut vous dire qu'il ne voudrait pas travailler autrement que comme foreman. Il aime le travail aisé.

Le recorder. — Sur ce témoignage vous êtes condamné à trois mois d'opposition. Appelez l'autre prisonnier.

Le greffier. — Faites venir Mackenzie.

Le prisonnier paraît à la barre. Il doit répondre à la même accusation portée contre Blake.

Il plaide coupable.

(A continuer.)

REPONSES AUX CORRESPONDANTS.

M. T... nous demande la meilleure manière de pénétrer dans le Théâtre Royal lorsque sa poche est dé garnie.

Monsieur T... il y a un moyen bien facile. Empruntez d'un ami une boîte de violon. Entrez par le passage qui conduit à la porte privée des acteurs. Dites au gardien que vous appartenez à l'orchestre. Déposez votre boîte sous la scène et passez par la porte qui s'ouvre sur le parquet. Quelques minutes avant la fin du dernier acte, rentrez dans les coulisses et reprenez votre boîte. Rien de plus simple. Le tour réussira à tout coup.

COUACS.

Simplex Réflexions.

Le restaurateur ne mange pas de la cuisine qu'il sert à ses clients.

Le médecin, dès qu'il est malade, ne se traite pas lui-même et appelle de suite un confrère en renom.

Un avocat qui a un procès se fait défendre par un confrère.

Mais quand il s'agit de politique, tout individu sachant à peine lire et écrire se croit apte à résoudre toutes les questions et voudraient absolument ne s'en rapporter qu'à lui-même... fut-il restaurateur, médecin ou avocat !

Explique qui pourra cette singulière prétention.

Un statisticien vient de calculer que les rentes de Sir Hugh Allan lui permettraient d'aller à 2,000 représentations de troupes de nègres, à manger 4,000 soupes aux huitres et à boire 5,000 verres de Lager Beer chaque jour de l'année. Mais il ne le fait pas. C'est toujours comme cela que la fortune donne ses faveurs à ceux qui ne savent pas en jouir.

Le cœur d'une mère bat au souvenir de sa jeunesse lorsqu'elle entre dans le salon le lendemain de la soirée où sa fille a reçu la visite de son amoureux et lorsqu'elle ne trouve qu'une chaise placée près du foyer pendant que les autres sont collées près des murs comme si elles n'avaient pas été touchées depuis trois ans.

Une rumeur nous arrive d'Ottawa disant que la toiture de la salle des séances de la Chambre des Communes menaces de tomber. Cette rumeur cause une grande inquiétude dans le public, on craint que l'écroulement n'ait lieu pendant la vacance, alors cette partie de l'édifice serait une ruine complète.